

Plus d'infos ?

www.eafc-sudlux.be

Envie d'être au courant de notre actualité et des nouvelles formations ?

EAFCSUDLUX

Nos autres implantations :

ARLON
Chemin de Weyler 2
6700 Arlon
063/230 240

MUSSON
Rue Jean Laurent 8
6750 Musson
063/230 240

ATHUS
Rue Neuve 32
6791 Athus
063/230 240

VIRTON
Avenue Bouvier 19
6760 Virton
063/570 476

WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT POUR ADULTES ET DE FORMATION CONTINUE
EAFC SUD-LUXEMBOURG



Contactez-nous

EAFC Sud-Luxembourg
Chemin de Weyler 2, 6700 Arlon
iepsarlon@gmail.com
+32 (0) 63 230 240
www.eafc-sudlux.be
Lu-Ve: 9h-21h30



Etude des whiskies et rhums

Formation certifiante
Cours du soir - Site d'Arlon

WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT POUR ADULTES ET DE FORMATION CONTINUE
EAFC SUD-LUXEMBOURG

Etude des whiskies et rhums

Comme le vin, le rhum et le whisky nous racontent des histoires (caramel, vanille, épices, bruyère, fleurs, iode, agrumes, poire, réglisse…) et nous font voyager à travers le monde.

Nous vous proposons de découvrir ces 2 univers particuliers grâce à l'expertise d'un véritable passionné.

Entre la théorie, les astuces, les anecdotes et la dégustation, venez apprendre à :

- Différencier les différents types de rhums et de whiskys en fonction des arômes dégagés ;
- Reconnaître les principaux producteurs et distilleries ;
- Développer des connaissances techniques de base ;
- Déguster les rhums et les whiskys ;
- Etablir des accords entre les mets et les spiritueux.

Le cours s'adresse aux néophytes et est organisé à raison d'une soirée par semaine pendant un an.

Et après ?

TITRE DELIVRÉ AU TERME DE LA FORMATION

Une ATTESTATION DE RÉUSSITE délivrée par la Communauté française.



Conditions d'inscription



CONDITIONS D'ADMISSION

Pour tout public : travailleurs, demandeurs d'emploi ou étudiants âgés de 18 ans minimum.

DROIT D'INSCRIPTION

Le droit d'inscription varie selon le niveau d'enseignement et le nombre total de périodes suivies. Il est payable à l'inscription de préférence par carte bancaire.

Peuvent être partiellement dispensés du droit d'inscription et moyennant attestation :
- Les demandeurs d'emploi (attestation EXO-PS du Forem)
- Les bénéficiaires du revenu d'intégration social (attestation du CPAS)
- Les personnes handicapées (attestation de l'AViQ)
- Les étudiants de moins de 18 ans (attestation de l'institution scolaire)
- Les personnes inscrites dans une unité de formation ou une section à la demande de l'autorité publique qui les emploie (attestation de l'autorité publique).

Pour les non ressortissants CEE, les conditions d'admission et le paiement du droit d'inscription spécifique sont fonction de la situation des intéressés et du permis de séjour dont ils sont détenteurs.

DOCUMENTS A FOURNIR

- Une carte d'identité valide ou tout autre document d'identité valide (permis de séjour, passeport,…)
- Une copie du titre d'études permettant l'accès à la formation